

Modalités de qualification Cadet-Junior Hommes Bourgogne Franche-Comté / Grand-Est

L'épreuve cadet/junior du triathlon des Hautes-Vosges n'ayant pu se dérouler en raison des conditions météorologiques, des prises de chronomètres se feront selon les modalités établies ci-dessous pour procéder à la sélection des athlètes qualifiés pour le championnat de France jeunes du 4 juin 2023 à Gravelines.

Deux épreuves distinctes seront chronométrées :

- **800m natation** en bassin de 50m (si une session devait se concourir en bassin de 25m, 16 secondes seraient ajoutées au temps réalisé, suivant la table de conversion FFN),
- **5000m course à pied** sur piste de 400m.

6 sessions officielles (avec présence CTL ou membre de l'ETR) auront lieu sur le territoire :

Date	Lieu	Horaire Natation	Horaire Course à pied
Mercredi 24 mai	Metz	8h	10h30
Mercredi 24 mai	Mulhouse	19h	21h
Mercredi 24 mai	Reims	14h	16h45
Mercredi 24 mai	Besançon	15h	17h
Mercredi 24 mai	Mâcon	16h	18h30
Vendredi 26 mai	Dôle	8h	10h30

Lien d'inscription : (lien google form à ajouter)

Règles de réalisation des prises de temps :

- **Principes généraux :**

Seuls les inscrits à la vague Cadets / Juniors Garçons de la ½ finale Jeunes Nord-Est 2023 pourront participer au processus de sélection et prétendre à une qualification.

La natation devra avoir lieu en premier, suivi de la course à pied qui devra se dérouler dans un délai de 3h maximum après le début des séries natation.

Les chronomètres natation et course à pied devront être réalisés entre le 22 et le 26 mai 14h (aucune prise de temps antérieur autorisée).

Les temps natation et course à pied seront additionnés et un classement général sera établi pour l'ensemble des 2 Ligues réunies. Les 13 premiers de chaque catégorie, hors qualifiés d'office (cf quotas interrégionaux), seront qualifiés pour les Championnats de France.

En cas d'impossibilité de participation à une session officielle, des vidéos de la réalisation des épreuves demandées doivent être envoyées au conseiller technique de ligue :

- romain.antoine@lbfctriathlon.fr pour Bourgogne Franche-Comté,
- antoinegerber@triathlongrandest.fr pour Grand-Est.

Celles-ci devront avoir été envoyées **avant le 26 mai 14h**.

- La vidéo doit permettre d'apprécier la date et l'heure de prise de vue.
- Elle doit filmer le déroulement de l'épreuve dans son intégralité, sans interruption, virages compris en course à pied et en natation.
- La prise de vue doit permettre de suivre l'ensemble de la distance, sans qu'il y ait aucune ambiguïté, aucune équivoque possible sur l'identité de la sportive ou du sportif ainsi que sur la distance parcourue.
- Le visage du sportif doit être filmé quelques secondes avant le départ.
- Pour les prises de vue avec un téléphone mobile, utiliser le mode avion afin d'éviter une interruption en cas d'appel.

● Règles de réalisation en natation :

Les règles techniques qui s'appliquent sont celles de la Fédération internationale de natation (FINA) pour une épreuve de Natation Course.

https://ffn.extranat.fr/webffn/jug_reglements.php

Parmi les points essentiels à retenir : possibilité de réaliser n'importe quelle nage pour une épreuve de nage libre, départ plongé depuis le plot, 15 m de coulée maximum au départ et après chaque virage (jugé à la tête), le mur peut être touché par n'importe quelle partie du corps.

Des textiles autorisés par la FINA et la FFN peuvent être utilisés pour ces prises de temps alors qu'ils ne le seront pas lors des tests des Équipes de France.

- Réalisation dans un bassin de 50 m (si une session devait se concourir en bassin de 25m, 16 secondes serait ajouté au temps réalisé, suivant la table de conversion FFN) ;
- Indiquez très précisément la marque et le modèle du textile, filmez-le de près afin de pouvoir l'identifier au visionnage, ainsi que le logo « fina approved » si le modèle est concerné.
- Une seule ou un seul sportif par ligne d'eau comme cela est le cas en compétition en bassin;
- Départ plongé ;
- Aucune aide extérieure, aucune poussée ;
- Précision du chrono au dixième de seconde.

Si plusieurs sportives ou sportifs font partie d'une série, indiquer nominativement la composition de la série et la ligne d'eau occupée.

● **Règles de réalisation en course à pied :**

Les règles techniques de l'épreuve qui s'appliquent sont celles de la Fédération internationale d'athlétisme (World Athletics) pour une épreuve de course sur route et ce même si la distance se déroule entièrement sur piste.

<https://worldathletics.org/about-iaaf/documents/book-of-rules>

Parmi les points essentiels à retenir : chaussures à pointes interdites, chaussures à carbone autorisées mais avec une semelle inférieure ou égale à 40 mm d'épaisseur.

- Réalisation sur une piste de 400 m ;
- Indiquez très précisément la marque et le modèle des chaussures, filmez les chaussures de près de manière à pouvoir les identifier au visionnage,
- Possibilité d'avoir plusieurs sportives ou sportifs en même temps, à condition de respecter le même départ, comme cela est le cas en compétition ;
- Accompagnement par un vélo interdit ;
- Aucune lièvre ou coureur ne participant pas au processus de sélection autorisé ;
- Aucune aide extérieure, aucune poussée ;
- Précision du chrono au dixième de seconde ;
- Si plusieurs sportives ou sportifs font partie d'une série, indiquer nominativement la composition de la série ;
- Pour les sessions officielles, le départ du 5000m se fera de manière groupée (tous les cadets et juniors ensemble).